

---

## CONSEIL D'UFR EXCEPTIONNEL PROCES-VERBAL N°9

28 avril 2021

### VISIOCONFERENCE

---

**Membres élu.e.s présent.e.s** : Léontine ABBA, Marlène BELLY, Cédric BOUQUET, Mathilde CARRIVE, David CLARYS, Nadine DIEUDONNE-GLAD, Alain DUCOUSSO-LACAZE, Florian DUPERRÉ, Laurian FONTAINE, Alice GRELIER, Aymeric HENault, Anne JOLLET, Emilie KURDZIEL, Gilles MALANDAIN, Gilles MARMASSE, Véronique MEYER, Cécile VOYER

**Membres élu.e.s excusé.e.s** : Sébastien AUBINEAU, Alexis AVDEEFF, David BODET, François LUMINEAU, Héloïse MOREL, Jean PYLOUSTER

**Absent.e.s ayant donné procuration** : Alexis AVDEEFF à Nadine DIEUDONNE-GLAD ou à défaut à David CLARYS, François LUMINEAU à Aymeric HENault, Héloïse MOREL à Anne JOLLET

**Membres invité.e.s présent.e.s** : Benoît AUBIGNY, Emmanuel BABBI, Jean-Pierre ESCRIVA, Catherine ESNARD, Emmanuelle VAREILLE, Alzira FONTAINE, Arnaud FRANCOIS, Marie-José GRIHOM, Serge HELIAS, Armelle JACQUEMOT, Pierre KAMDEM, Eric MARCEAU, Myriam MARCIL, Aurélie NOUAILHAS, Christian PAPINOT, Nicolas TRAN, Emmanuelle VAREILLE, Graeme WATSON, Jean-Louis YENGUE

**Membres invité.e.s excusé.e.s** : Claire BEAUSSE, François BRIZAY, Marion HAZA, Yvan HOCHET, Philippe MAINTEROT, Catherine TREHONDAT

## Positionnement du Conseil d'UFR à l'égard de l'enveloppe cible pour l'Offre de Formation 2022-2028.

Lors du Conseil du 8 avril dernier, la direction de l'UFR avait fait le point sur ses différents échanges avec la Présidence de l'Université de Poitiers concernant la prochaine Offre de Formation. Il avait été annoncé que la Présidence avait décidé de la reconduction de l'enveloppe cible de l'OF en cours de 43 135 HETD pour la prochaine OF. La consommation actuelle est d'environ 49 000 HETD. Les questionnements sur la méthode de calcul de cette enveloppe cible avaient été exposés. Suite au Conseil, une synthèse des éléments exposés en séance ainsi que les tableaux de travail avaient été communiqués aux membres du Conseil pour que chacun.e puisse analyser les données et se faire sa propre opinion.

A la fin de la séance, le Conseil avait décidé de l'envoi d'une lettre ouverte aux membres du Conseil d'Administration et à la Présidente de l'université pour signifier la contestation de la méthode de calcul de l'enveloppe cible et l'impossibilité de réduire de 6 000 HETD la prochaine offre de formation. Il avait été également convenu de réunir un Conseil exceptionnel en semaine 17 (avant l'expiration des mandats des élu.e.s le 30 avril) pour arrêter une position quant à l'enveloppe cible attribuée.

Pendant les congés, le 20 avril, une Commission de la Formation et de la Vie Universitaire exceptionnelle a été convoquée pour ce jeudi 29 avril pour voter les grands principes de cadrage pour l'OF 2022-2028. Dans la foulée, un Conseil d'Administration se réunit ce vendredi pour voter le cadrage de la nouvelle OF.

La direction de l'UFR a donc décidé de convoquer deux Conseils d'UFR exceptionnels. La séance d'aujourd'hui doit servir à voter l'envoi d'un courrier à la Présidence et au Conseil d'Administration, et à le rédiger. Un second Conseil aura lieu demain, jeudi 29 avril, pour décider des suites à donner aux décisions qui seront prises en CFVU.

Après discussion, le Conseil décide de l'envoi d'une lettre à la Présidente de l'université, aux membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, et aux membres du Conseil d'Administration. Les lettres à la CFVU et au CA seront envoyées à leur président.e respecti.f.ve en demandant la transmission aux membres, et compte-tenu du délai très court, si cette transmission n'est pas assurée rapidement alors les lettres seront directement envoyées aux membres de ces instances. Cette lettre explicitera les biais de la méthode de calcul de l'enveloppe cible.

### **Le Conseil adopte à l'unanimité les 3 lettres.**

Le directeur remercie les collègues qui se chargent de la rédaction du courrier, et notamment Anne Jollet, Cécile Voyer, Emilie Kurdziel et Gilles Malandain. Il remercie également les élu.e.s étudiant.e.s qui ont prévu une prise de parole pendant la CFVU.

**Le responsable des services**



**Eric MARCEAU**

**Le Directeur**



**David CLARYS**

**La secrétaire de séance**



**Nadia SGOIFO**

